

Mirroreden bei 14. ...
rammont, verlässt ...
Leutschland und ...
zeit genossen / darbey ...
Bürgermeister ...
de la Barde, so auch ...
fessen / vnd durch sein ...
die Spilleuth / auch zu ...
Nation jederzeit getragen
mit einem kurgweiligen
Namens Moliere für
nächst aufferhalb sei
faction abgeferrig

Herz N
Paris in F
hat die S
(nach de
erplatte
auger

e
ch
nft
euth
id mit

«*EIN BERÜHMTER COMÆDIANT
NAMENS MOLIÈRE*»

LE *PARISISCHER REYSS* DE JOHANN GEORG WAGNER
OU LES *MIRABILIA* DE LA COUR DE LOUIS XIV

Novembre 1663. Les ambassadeurs de la Confédération helvétique sont à Paris pour le renouvellement de l'alliance fondée sur la « Paix perpétuelle » de 1516. La plus importante délégation jamais envoyée jusqu'alors : deux représentants par canton, un train de deux cent vingt personnes au total, qui ont traversé le royaume sous les pluies d'automne, et qui, selon le rituel de l'accueil fait traditionnellement aux délégués suisses, ont pénétré dans la capitale par la porte Saint-Antoine sous les acclamations du peuple parisien.

Les enjeux sont complexes et les négociations ardues. L'expédition laissera un souvenir amer aux historiens de la Suisse moderne. Face au jeune roi conquérant qui, grisé du pouvoir qu'il détient de récente date (mars 1661), multiplie les invitations de souverains étrangers et ne recule pas devant les vexations diplomatiques, les émissaires des XIII Cantons passent pour avoir perdu la maîtrise de la situation et rempli imparfaitement leur mandat¹.

EIN BERÜHMTER COMEDIANT

Les nombreux témoignages contemporains qui font état de l'expédition, du côté français comme du côté helvétique, ne se risquent pourtant guère à tirer un bilan. Relations officielles (ainsi celle, manuscrite, que le Saint-Gallois Jakob Hochreutiner rédige à son retour² ou celle que *La Gazette*, organe de communication du royaume, offre à ses lecteurs³) ou récits à vocation privée (le *Voyage en France fait en l'an 1663* de Jean-Gaspard Dolfuss⁴ ou le *Journal du Parisien* Olivier Lefèvre d'Ormesson⁵), tous se contentent de traduire l'expérience immédiate en la reformulant du point de vue de leurs intérêts ou de celui de leurs destinataires. Mais, procédant ainsi, ils enregistrent et font état d'une multitude de faits, dont certains ouvrent des perspectives fascinantes sur les différences culturelles entre Européens de la première modernité.

C'est sous cet angle que l'ouvrage imprimé à Soleure en 1664 sous le titre de *Parisische Reyss* mérite de retenir l'attention. La page de titre indique que l'auteur est un certain Johann Georg Wagner, qu'il est *Stattschreiber* (secrétaire de la ville) et, de surcroît, qu'il remplit la même fonction auprès de l'expédition diplomatique qui s'est rendue à la cour de France (« *der damaehligen allgemeinen Endt- und Pundtsgnossichen Grosspottschaft an den koenigl. Franzoesischen Hoff gewesen Secretarium*»). Les catalogues de bibliothèques révèlent en outre qu'il est également l'auteur d'un récit de l'ambassade envoyée auprès du pape en 1661 (*Italienische Summer-oder Roemer Reyss*, Solothurn, 1664).

Wagner raconte le voyage vers Paris et ses péripéties, s'attarde sur les préparatifs de la cérémonie

de prestation de serment à Notre-Dame et sur les nombreuses obligations diplomatiques auxquelles est soumise la délégation (le séjour dans la capitale dure dix-sept jours). La raideur tout officielle du récit laisse parfois transparaître l'ébahissement et la confusion d'un lettré suisse allemand découvrant la cour de France. Un épisode en particulier a marqué le Soleurois, à l'occasion du festin qui suit la prestation de serment. Le récit est saisissant, même pour le lecteur qui déchiffre malaisément l'allemand du XVII^e siècle :

« Under anderen war wunderbar zusehen, was fuer ein quantitet von Confect Zuckerwerck und Obsgewaechs von Apfflen und Birn in grossen Blatten mit pyramidischer Formb und Figur, gleich wie nachwerk an allen uebrigen Gastereyen, gebawen und auffgefuehrt dargestellt, under wehrender Malizeit dem Frawenzimmer dargelaengt, und wie man von der Taffel auffstehen wollen, preisgegeben worden, da ein solche Confusion von der menge des zutringenden Volcks entstanden, dass man mit grosser Muehe von dannen ab- und in den naechstgelegenen Vorsaal widerumb zusammen kommen koennen⁶. »

Wagner est manifestement traumatisé par le spectacle auquel il a assisté : des fruits confits en abondance prodigieuse, proposés en d'artificieuses pyramides ; puis, une fois donné le signal de la fin du repas, la curée : une foule de peuple avide qui se jette sur les édifices, dans une confusion telle que les convives ont toutes les peines du monde à s'extraire de la mêlée.

Parmi les obligations auxquelles sont soumis les membres de la délégation figurent les visites auprès

EIN BERÜHMTER COMÉDIANT

des figures éminentes de la noblesse, qui occupent les moments que laissent libres les audiences du roi et de ses ministres. Pour distraire et impressionner Messieurs les Suisses et ainsi faciliter la tâche du souverain et de ses négociateurs, les grands du royaume rivalisent de faste et de prévenance : le 11 novembre, c'est le chancelier Pierre Séguier qui les invite en son hôtel ; le lendemain, c'est le tour du comte de Soissons. Puis plusieurs autres, parmi lesquels le maréchal de Turenne et le prince de Condé, jour après jour, jusqu'au 17 novembre, veille de la cérémonie. Le déroulement de ces réceptions obéit à un schéma bien établi : accueil, discours de bienvenue, banquet, spectacle.

L'un de ces événements mérite qu'on s'y arrête quelque peu. Le 14 novembre, c'est le maréchal de Gramont qui reçoit la délégation, ainsi que le rapporte *La Gazette*, qui y consacre un développement substantiel dans son édition du 17 novembre : « Le maréchal de Gramont, les ayant fait convier par deux de ses gentilshommes de venir dîner dans son hôtel, ils s'y rendirent en douze carrosses qu'il leur avait envoyés, et y furent reçus avec une galanterie particulière. Les petits violons, qui étaient sur un balcon, jouèrent à l'instant qu'ils parurent, et les hautbois, qui étaient au pied de l'escalier, ayant aussi commencé de jouer, continuèrent en marchant devant ces ambassadeurs, lors accompagnés de plusieurs officiers et des gentilshommes du maréchal. Il les attendait à la porte de sa grande salle, où, les ayant reçus l'un après l'autre, il prit le premier et le fit entrer dans sa chambre, tout le reste suivant, chacun selon son rang. Le maréchal, qui leur fit un discours fort galant sur la valeur de leur nation et sur l'estime particu-

lière que le roi en faisait, les conduisit en une grande galerie, où était dressée une table de soixante-dix couverts, qui fut des mieux servie. À l'un des bouts, il y avait les petits violons, et à l'autre des trompettes et des timbales, qui égayèrent la compagnie durant le dîner, auquel on but les santés, ainsi que l'on avait fait ailleurs. Ce régal fut suivi de la comédie et d'un feu d'artifice que l'on avait préparé sur une terrasse; tellement que ces ambassadeurs se retirèrent avec toute la satisfaction qu'il est aisé d'imaginer d'avoir été si bien traités et divertis⁷. »

Déroulement convenu donc, si l'on excepte la nature du spectacle proposé: le maréchal de Gramont offre le divertissement de la comédie – autrement dit, il a fait venir en sa demeure l'une des troupes professionnelles actives à Paris pour donner une ou plusieurs pièces de théâtre (*comédie* désigne, dans la langue de l'époque, toute œuvre théâtrale). *La Gazette* n'indique pas qui sont les comédiens ni ce qu'ils jouent.

Wagner, en revanche, est plus précis. Dans son récit de la journée du 14 novembre, il relate lui aussi la visite à l'hôtel de Gramont⁸. On y apprend la présence d'Hugues de Lionne, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et celle du comte de Guiche, fils du maréchal, avantageusement connu en Allemagne et en Espagne (« *einem liebreichen in Teutschland und Hispanien wol befandten Herrn* »), ainsi que la disposition des convives de premier rang.

Mais surtout, au détour d'une phrase longue et complexe comme aiment à les articuler ceux qui ont appris à écrire dans les collèges, surgit une indication proprement saisissante. On y apprend que le

EIN BERÜHMTER COMEDIANT

maréchal, pour achever de convaincre les Suisses de sa bonne volonté, a clos la journée à la satisfaction générale («*mit grosser Satisfaction abgefertiget*») par un feu d'artifice, «*mit kunstreichem Feuerwerck naechst ausserhalb seinem Pallast*», et, précédant ce dernier, «*mit einem kurzweiligen Schawspihl, durch ein beruehmten Comædiant Namens Moliere fuergestellt*⁹». Un «bref spectacle représenté par un célèbre comédien du nom de Molière»!

Dans la prose compassée de l'homme de plume soleurois, ensevelie au sein d'une brochure imprimée dans une bourgade des bords de l'Aar, surgissant du maquis des caractères gothiques, ce mot, qui captive l'œil de sa typographie latine: «Molière»!

Wagner le Soleurois a vu de près celui dont tout le monde parle à Paris en 1663, celui qui, pour nous, est devenu plus célèbre que son souverain même. Il a vu, de ses yeux vu, Molière et sa troupe jouer, non dans leur salle du Palais-Royal, à distance de loges ou de parterre, mais dans un rapport de proximité exceptionnel, tout juste séparé d'eux par les quelques mètres qui distinguent la scène de fortune établie dans la grande salle de l'hôtel de Gramont et l'espace dévolu au public. Molière à cinq mètres, à trois peut-être, Molière dont on peut saisir parfaitement chacune des mimiques, chacun des subtils ajustements au jeu de ses partenaires.

Le texte du *Parisische Reyss* ne donne aucune indication sur le contenu du spectacle, pas plus qu'il ne laisse entrevoir l'opinion de son auteur sur ce qu'il a vu. De telles considérations n'ont pas lieu de figurer dans le récit que Wagner prétend livrer à ses concitoyens en rétablissant la vérité des faits¹⁰. Pour

connaître ce qui était au programme du divertissement théâtral que le maréchal de Gramont réservait à ses hôtes, il faut se reporter au dit «Registre de Lagrange», cahier manuscrit dans lequel un comédien de Molière consignait les données factuelles relatives à la troupe. On y lit que la troupe jouait ce soir-là *Le Cocu imaginaire* et *L'Impromptu de Versailles*¹¹. Autrement dit, un spectacle comportant deux petites comédies, d'une durée chacune d'une heure approximativement. La première est un des piliers du répertoire de la troupe: cent vingt-trois représentations de 1660 à 1671 – autrement dit la comédie de Molière la plus jouée par lui-même et ses comédiens. La seconde est la nouvelle pièce à la mode; elle vient d'être proposée au public parisien le 4 novembre précédent. Pour comprendre les subtilités de cette œuvre largement auto-référentielle, il faut connaître les événements récents de la vie culturelle parisienne, ainsi que les valeurs que cultivent les milieux mondains et la cour.

Wagner était certes un spectateur privilégié. Mais que comprenait-il aux parodies des comédiens rivaux qui constituent le moment fort de *L'Impromptu*, ou aux subtilités de l'intrigue du *Cocu imaginaire*? Dans la première pièce, il reconnaissait bien des marquis qui faisaient des manières (mais pourquoi se moque-t-on ainsi de la noblesse en France?); dans la seconde, il parvenait difficilement à suivre cette histoire de malentendus, le mari qui a cru que le portrait avait été donné par sa femme, la femme qui croit que son mari le trompe – et pour quelle raison rient-ils quand le personnage dit à la fin: «Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien»?

EIN BERÜHMTER COMÉDIANT

Molière, de son côté, n'avait sans doute pas remarqué ce délégué suisse dans l'assemblée de ses pairs, vêtus « sans aucune parure, les uns avec des fraises, les autres avec des collets, tous âgés de plus de cinquante ans, ayant la plupart de grandes barbes¹² » – gens d'un autre monde, étrangers non seulement par la langue, mais aussi par la manière de se vêtir et d'interagir avec autrui. S'il était là, c'était avant tout pour plaire à ces quelques individus dont les visages lui étaient familiers, ces grands du royaume dont la faveur était décisive pour asseoir son emprise sur le public parisien. Dans la période faste qu'il traversait et qui l'avait vu, à la suite de *L'École des femmes*, s'affirmer comme l'amuseur en titre des milieux mondains, les représentations en « visites » dans les hôtels particuliers de la haute noblesse faisaient partie des retombées rémunératrices qu'il importait d'assumer impeccablement. Le 11 décembre, il était d'ores et déjà retenu chez le prince de Condé pour *La Critique de L'École des femmes* et *L'Impromptu*. Le 3 janvier, c'était Madame, belle-sœur du roi, qui l'invitait pour *Sertorius* et *Le Cocu imaginaire*.

D'autant que les Suisses étaient une réalité assez ordinaire – et donc peu susceptible de capter l'attention – pour qui fréquentait la cour et avait par conséquent l'habitude de se heurter à la rudesse de ces étranges gardes parlant un sabir aux accents inconnus et prononçant le français de manière cocasse. Le cerbère helvète faisait traditionnellement matière à plaisanterie au sein des milieux mondains. Le gazetier Loret, par exemple, prétendait avoir buté sur un de ces portiers rogues lors d'une de ses incursions au Louvre :

NAMENS MOLIERE

Humble, je fis le pied derrière,
Mais il me dit à sa manière,
D'un ton qui n'était pas trop doux,
Oh, *Par mon foi, point n'entre fous*¹³.

Molière lui-même avait tiré parti de l'humour suisse dans sa comédie de *L'Étourdi*, qu'il avait fait imprimer une année auparavant, en novembre 1662, après l'avoir jouée durant quatre ans à Paris: «Moi chavoir te bon vin, et te fromage bon¹⁴», ânonnait le valet Mascarille déguisé en aubergiste suisse.

En cet après-midi de novembre, en attendant que la nuit tombe et offre les conditions appropriées pour le feu d'artifice, les comédiens, une fois terminé leur spectacle, se sont peut-être mêlés aux invités, jouant le jeu de l'échange diplomatique. Molière et Wagner, lequel, de par ses fonctions dans la ville siège de l'ambassade française¹⁵, possédait sans doute de bonnes connaissances du français, sont entrés en contact. Félicitations compassées d'un côté, incompréhension polie de l'autre. Peut-être Wagner a-t-il évoqué ce qu'il savait du théâtre: ... *Meister Plautus poeta comicus* – Ah, Plaute! – *Possen*. Un gros rire franc à l'évocation d'une histoire de jambon volé¹⁶. – *Englische Comoedianten in der Schweiz... Dans la Suisse, des comédiants anglaises...*

Molière s'est efforcé à son tour d'accorder de l'attention à son interlocuteur:

- Belles dames en Suisse?
- *Pehldammen süss? Ach! Damen! Les tames!*
- Suisses aiment le vin? Vin!

Visage fermé. Il est vrai que la question était délicate. La venue des Confédérés avait donné lieu

EIN BERÜHMTER COMÉDIANT

à une inévitable production d'imprimés à la volée tournant en dérision l'événement¹⁷. La réputation de buveurs dont les Suisses, comme les Allemands et les Moscovites, étaient affublés, donnait lieu à des plaisanteries peu amènes :

Les Suisses étant arrivés
Avec leurs rouges trognes,
Le roi leur a demandé :
« Êtes-vous des députés
D'ivrognes ? »¹⁸

Molière en avait sans doute eu l'écho, de même qu'on lui avait fait part à coup sûr des tractations complexes de protocole autour du port du chapeau¹⁹ et de l'organisation laborieuse du cérémonial de la prestation de serment prévue à Notre-Dame quatre jours plus tard. Sans doute de quoi conforter son opinion sur les cérémonies, à commencer par celles de l'Église. Comme tout penseur libertin de son époque, l'auteur du *Malade imaginaire* y reconnaissait un moyen nécessaire de maintenir les sots dans leur sujétion, condition indispensable au bon fonctionnement des sociétés humaines. Les « déniaisés », eux, se comprennent entre eux et se gaussent du *decorum* par lequel le commun des mortels se laisse impressionner – il y aurait matière à en faire une jolie scène de théâtre en musique. Et quand on connaît le goût du public pour les défilés insolites auxquels donnent lieu les visites diplomatiques – l'entrée des Suisses avait attiré toute la noblesse de la Place Royale aux fenêtres²⁰ –, on peut être sûr du succès que rencontrerait une comédie tirant parti

NAMENS MOLIÈRE

des cocasseries de la prochaine ambassade qu'ac-
cueillera le roi²¹...

CLAUDE BOURQUI

« EIN BERÜHMTER COMÉDIANT
NAMENS MOLIÈRE »

1. Voir Guillaume POISSON, *18 novembre 1663: Louis XIV et les ambassadeurs suisses*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. «Le savoir suisse», 2016; Jean-Jacques de DARDEL, *1663. Le Renouveau de l'Alliance avec le Roi de France. Histoire et tapisserie*, Genève, Labor et Fides, 2013.
2. *Gesandtschaftsbericht. 1663 September 30. – 1664 Maerz 27.*, éd. Hermann WARTMANN, Saint-Gall, Honegger, 1906.
3. Voir les numéros du 28 septembre au 1^{er} décembre.
4. Jean-Gaspard DOLFUSS, *Voyage en France fait en 1663*, éd. Ernest MEININGER, *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, 6, 1881, p. 63-93.
5. Olivier LEFÈVRE D'ORMESSON, *Journal*, éd. Adolphe CHÉRUEL, Paris, Imprimerie impériale, 1861.
6. Johann Georg WAGNER, *Parisische Reyss [...]*, Solothurn, Johann Jakob Bernhards Druckerei, 1664, p. 15.
7. *La Gazette*, 17 novembre 1663, p. 1127-1128.
8. Un troisième récit de l'événement peut être lu dans *La Muse historique* de Jean LORET, périodique d'information des milieux mondains («Lettre» du 17 novembre 1663).
9. Johann Georg WAGNER, *Parisische Reyss, op. cit.*, p. 29.
10. Voir l'épître liminaire «*An den guenstigen Leser*».
11. «Le Cocu et l'Impromptu chez Mr le Maréchal de Gramont». Voir MOLIÈRE, *Œuvres complètes*, t. I,

NOTES

Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, p. 1065.

12. Olivier LEFÈVRE D'ORMESSON, *Journal*, *op. cit.*, p. 52.
13. Jean LORET, *La Muse historique*, 1664, Lettre 18 (voir le site Internet *Molière 21*, <http://www.moliere.paris-sorbonne.fr>, rubrique « Les spectateurs et la vie de cour »).
14. MOLIÈRE, *L'Étourdi*, acte V, scène 3. Sur la question, voir Walter HAAS, « Déguisé en Suisse : les Suisses de Molière et leur langage », *Littératures classiques*, 87, 2015, p. 191-199.
15. Soleure remplit cette fonction depuis 1552.
16. Hans SACHS, *Der gestohlene Schinken* (1552).
17. Wagner le rappelle dans son récit, p. 13
18. Voir Tony BOREL, *Une ambassade suisse à Paris. 1663*, Lausanne, Payot, 1910, p. 98.
19. Voir Guillaume POISSON, *18 novembre 1663*, *op. cit.*, p. 63-65.
20. *La Gazette*, 5 novembre 1663, p. 1107-1108.
21. *Le Bourgeois gentilhomme* sera créé en 1670 à l'occasion du séjour de l'ambassadeur turc Soliman Aga. Molière sera toutefois précédé dans cette idée par Raymond Poisson qui, en 1668, donnera à l'hôtel de Bourgogne une comédie des *Faux Moscovites*, qui fait écho à la visite diplomatique des émissaires du tsar.

UN « PASSEUR DE MONTAGNES »
ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE

1. Albrecht von HALLER, *Die Alpen / Les Alpes*, trad. Vincenz Bernhard TSCHARNER, Berne, Société typographique, 1795.